Réaliser ses déclarations fiscales : TVA et revenus (66)

Objectifs

Maitriser le fonctionnement de la fiscalité agricole et des activités annexes (mécanismes TVA, micro fiscal/réel, BA/BIC, crédit d'impôts) et des nouvelles lois fiscales, Être capable de réaliser ses déclarations fiscales, et remplir les formulaires

Enjeux

Certains agriculteurs nous ont sollicités pour réaliser une journée pratique portant sur les déclarations TVA et de revenus. D'autre part, les agriculteurs ont besoin de connaitre plusieurs nouvelles lois sur la fiscalité pour être à jour de leurs démarches et déclarations administratives, et pour gérer leur entreprise : téléprocédure, nouveaux taux de TVA, nouvelles normes de facturation...

Pré-requis

aucun

Contenu

Maitriser le fonctionnement de la TVA et les mécanismes de déclaration
Maitriser les nouveautés fiscales en matière de TVA
Etre capable de réaliser sa déclaration TVA
- Connaitre les taux
- Savoir identifier la TVA collectée, la TVA déductible
- Savoir faire la différence entre TVA sur biens et services et TVA sur immobilisation
- Comprendre le traitement de la TVA sur immobilisation
- Apprendre à calculer la taxe ADAR
- Apprendre à lire le formulaire, comprendre où le renseigner, savoir vérifier
- Apprendre à traiter la TVA déductible sur immobilisation avant installation
- Savoir quand déclarer la TVA par rapport à la date de facture
- Savoir réaliser la déclaration sur internet

Maitriser le fonctionnement des différents régimes fiscaux
Maitriser les nouveautés fiscales en matière de déclaration du revenu : micro BA, taux d'imposition...
Etre capable de réaliser ses déclarations de revenus
- Comprendre à quel régime fiscal appartiennent les activités pratiquées : bénéfices agricoles micro ou réel, bénéfices commerciales, Micro Bic, BNC
- Comprendre le mode d'imposition des différents régimes
- Apprendre à renseigner la déclaration de revenus et complémentaires
- Apprendre à renseigner les formulaires de crédit d'impôt
- Apprendre à renseigner la déclaration de revenu MSA

Bilan de la formation : évaluation, tour de table

Méthodes pédagogiques : remise de supports sur les mécanismes de la fiscalité agricole et activités annexes + ensemble des formulaires fiscaux
Alternance d'apports théoriques et de réalisations pratiques pour chacun des points du programme
Modalités d'évaluation : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction.
Résultats de satisfaction obtenus : satisfaction globale de nos formations en 2020 : 100% de satisfaits.
Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.
Date de mise à jour : 23/02/2021

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 01/04/2021

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Eligibililté Vivea exigée. Consommation de votre enveloppe Vivea : 224€

Plus de renseignements
Noémie Bouthier, responsable de stage
terres.vivantes.66@gmail.com
Terres vivantes
Bureau montagne elevage
66500 Prades
06 34 45 09 48
http://www.terresvivantes.org

N° d'organisme de formation : 91340637024

Taux de satisfaction : %

repas tiré du sac, apporter ordinateur (possibilité de prêt, nous consulter)

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

08 avr 2021 09:00 - 17:00 (7hrs)	Terres Vivantes bureau montagne elevage 66500 Prades	Noémie Bouthier (formatrice TV)

Financeur(s)

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
vivea

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _

Adresse _

Téléphone : _

Courriel :_____